

## PROGRAMME DE FORMATION

La dépression et la maladie mentale des parents. Effets sur l'enfant et la pratique des professionnels

### Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00  
Mail : inscription@cerf.fr

### Durée

5.00 jour(s)  
35:00 heures

### Public

Tout personnel médical, paramédical, social et éducatif.

### Participants

Mini : 6 p. Maxi : 15 p.

### Objectifs de la formation

Identifier les effets de la maladie mentale des parents sur la construction psychique de l'enfant.

Adapter les postures professionnelles à l'accompagnement des enfants confiés dans l'institution ou à domicile.

### Programme

La dépression post-partum.

Processus pathologiques liés à des traumatismes anciens ou actuels.

Processus pathologiques structurels et paranoïaques.

Conséquences sur la relation parent-enfant et sur la famille.

Les risques encourus par le bébé, l'enfant ou l'adolescent.

Les effets de ces pathologies parentales sur les professionnels :

- Les mouvements identificatoires.
- Les mécanismes de défense chez les professionnels.
- Le risque de désorganisation individuelle et institutionnelle.
- L'épuisement professionnel, le syndrome d'usure.

Comment soutenir la parentalité ?

- Les visites médiatisées.
- L'évaluation des capacités parentales.
- L'accompagnement des familles en fonction des institutions.

Travail avec l'enfant confié.

### Méthodes et supports

" Apports théoriques. Études de cas. Développement d'outils professionnels. Échanges. "

### Prérequis

Aucun

### Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

À l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

### Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap ([referenthandicap@cerf.fr](mailto:referenthandicap@cerf.fr)), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.

